

Des riverains du Croult sauvés des eaux

Le quartier du Vignois était régulièrement inondé par le Croult. Des travaux ont permis de replacer le ru dans son lit naturel.

Le canal en béton du Croult comportait un rétrécissement lors de son passage à proximité du quartier du Vignois. Le ruissellement des eaux n'était plus adapté à son écoulement. Régulièrement, par forte pluie, des maisons du quartier étaient touchées par des inondations. C'est pour remédier à ce problème que le Siah (Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique) des vallées du Croult et du Petit-Rosne, a décidé de dévier le cours d'eau de son lit.

« Comme beaucoup de rivières en France, après la Seconde Guerre mondiale, le Croult a été transformé. Un canal bétonné a été réalisé afin de mieux contrôler les volumes d'eau, croyait-on à l'époque », explique-t-on au Siah. Devant l'inefficacité de ce type de solution, la tendance actuelle est de mettre ces cours d'eau à l'état naturel afin de



Jeudi 13 septembre, le Croult a retrouvé son lit naturel. Le canal artificiel sera comblé.

profiter des atouts offerts par la nature : laisser l'eau s'infiltrer dans le sol grâce à l'absence de matière imperméable, ralentir l'eau par la présence de méandres, etc.

Espace naturel

Ainsi, un ancien lit de l'affluent de la Seine, plus éloigné

des habitations que l'actuel lit en béton, a été réhabilité. Plus large, il permet aux eaux de s'écouler de façon naturelle sans empêcher l'évacuation des eaux de ruissellement du quartier pavillonnaire du Vignois. Ce nouveau tracé du Croult doit également jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité

des eaux, largement impactées par de nombreuses pollutions chroniques. Une fois cette opération réalisée, l'ancien canal en béton sera comblé. Le chantier s'achèvera en fin d'année.

« Vous allez profiter d'un nouveau cadre de vie que nous espérons agréable », a adressé Guy Messenger, président du Siah, à destination des riverains du Croult, jeudi 13 septembre lors de la mise en eaux du nouveau lit de la rivière. Un vaste espace naturel a été créé aux alentours pour prévenir de la montée des eaux, en cas de fortes pluies, qui menaçait les habitations voisines.

Entonnoir

« Des inondations ont eu lieu ici du fait de l'entonnoir du canal. De huit mètres de large, la rivière passait à un mètre et demi, ce qui provoquait des crues », assure André, installé depuis quarante ans dans le quartier pavillonnaire.

« Le Croult a toujours été aménagé par l'homme, à tel point qu'il a été canalisé, ce qui n'a pas été le meilleur des choix. C'est donc une réparation. Nous avons recréé le lit naturel de cette rivière. C'est l'inversion de l'histoire », a déclaré Jean-Pierre Blazy, maire (Dvg) de Gonesse.

Fabrice CAHEN

Renaissance d'un cours d'eau

Après la Seconde Guerre mondiale, le Croult était appelé à disparaître du paysage. L'urbanisation des années 60 a continué de menacer l'affluent de la Seine ainsi que le Petit-Rosne, rivière qui se jette dedans. Créé en 1945, le Siah (Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique) des vallées du Croult et du Petit-Rosne a contribué à préserver les deux cours d'eaux. Un ouvrage, dirigé par Guy Messenger, président du syndicat, ancien maire de Louvres, a été publié et retrace l'usage des eaux du Croult le long de son tracé, de sa source à Mareil-en-France jusqu'à Saint-Denis, où il se jette dans la Seine. 25 km d'histoire à travers ses fontaines, lavoirs, abreuvoirs, moulins... Leur préservation est désormais assurée à travers des aménagements à Sarcelles et à Gonesse. La lutte contre la pollution et les risques d'inondation sont deux missions que se donne le Siah.

Croult et Petit-Rosne, empreintes et renaissance de deux rivières du Val-d'Oise, ouvrage disponible auprès du Siah, rue de l'Eau-et-des-Enfants, 95500 Bonneuil-en-France.



Aménagement du Croult à Gonesse en juin 1949.